

#3

Au chevet des rivières

suivi de

L'eau en Adour-Garonne

et de

Les « Assises de l'eau 64 », nov. 2025

René Rochange, Claude Gout
6 décembre 2025

Au chevet des rivières

Depuis des siècles, on a voulu aménager le territoire : gagner des surfaces pour l'agriculture, pour la construction de villes, pour le réseau routier. Les fonds de vallées sont les plus indiqués pour ces 3 objectifs : c'est plat et fertile. On va simplifier les réseaux hydrologiques, drainer, canaliser, dresser des barrages, utiliser les lits moyens et majeurs pour ne garder que le lit mineur ...

Quelle idéologie à l'œuvre ?

L'Homme doit maîtriser, dominer, mettre la nature à son service.
Le développement des outils et des techniques lui en donne les moyens.
La pensée hygiéniste condamne les zones humides.

Quelles conséquences ?

Les zones humides représentent 2% des surfaces et 20% de la biodiversité.
Le drainage, la canalisation, accélèrent le flux, l'eau va de plus en plus vite vers la mer.
Accélération de l'érosion des terres agricoles, incision des cours d'eau jusqu'à un point où la nappe alluviale est trop basse pour nourrir la végétation.
Sècheresses, inondations, eutrophisation des eaux : ces phénomènes plus ou moins contrôlés au siècle dernier deviennent dévastateurs du fait du dérèglement climatique.

Peut-on imaginer une restauration des cours d'eau ?

A la fin de la dernière glaciation, les castors ont investi les vallées européennes. Il y a eu plusieurs millions de castors, plus que d'humains, au néolithique.
Au Moyen Age en Europe, et au XIXe siècle en Amérique du Nord, ils ont été éradiqués. Leur peau et le castoréum (sécrétion utilisée en pharmacologie et en parfumerie) ont été l'objet d'un commerce très important en Amérique. Leurs nuisances (terrains inondés, arbres abattus ...) sont visibles alors que ce qu'ils apportent ne paraît pas immédiatement.
Le castor aménage son espace pour se protéger des prédateurs, assurer son logement et sa nourriture. Il va étendre la superficie inondée, créer des bras, des chenaux, des zones d'eau profonde, ralentir le flux, et non l'arrêter.
Il va ainsi limiter l'érosion des berges, multiplier les longueurs de ripisylve, apporter une grande variété de biotopes, et laisser le temps au cours d'eau d'alimenter les nappes alluviales qui vont le réalimenter à leur tour en été. Les dépôts (bois, feuilles mortes, alluvions) vont enrichir le milieu.

Pour restaurer le réseau hydrologique, limiter ainsi l'érosion, la désertification, les sécheresses, les inondations, les mégafeux ... il faudrait donc faciliter la réintroduction des castors, ou, à défaut, apprendre d'eux, là où c'est encore possible – les surfaces bâties limitant sérieusement ces transformations.

Pour aller plus loin

Rendre l'eau à la terre : alliances dans les rivières face au chaos climatique

de Baptiste Morizot

2024, Editions Actes Sud

L'eau en Adour-Garonne

On regardera comment l'eau est administrée en Adour-Aquitaine, quel est l'état des lieux du bassin versant Adour-Garonne et plus spécifiquement de l'Adour.

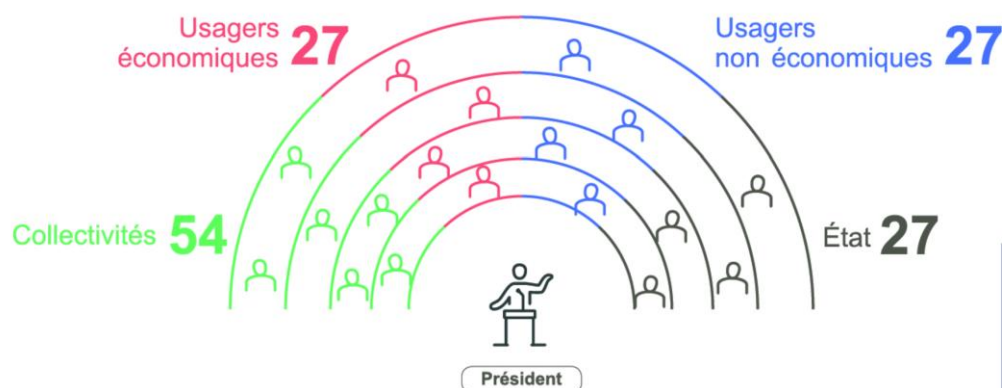
Administration et gestion de l'eau

Voici un aperçu des **systèmes d'administration et de gestion de l'eau** en 2025 pour l'ancienne région Aquitaine (aujourd'hui intégrée dans Nouvelle-Aquitaine), en précisant les principaux acteurs, outils de gouvernance, et mécanismes — leurs rôles, limites et évolutions récentes.

🔗 Principes structurels et cadre de gouvernance

- La gestion de l'eau (eaux de rivières, souterraines, littorale et biodiversité) en France s'organise par **bassins hydrographiques**, non selon les seules frontières administratives.
- Pour la Nouvelle-Aquitaine, le territoire est réparti entre deux bassins majeurs : **Adour-Garonne (≈ 71 % du territoire)** et **Loire-Bretagne (≈ 29 %)**.
- Chaque bassin dispose de :
 - un **comité de bassin** (parlement de l'eau), instance de concertation réunissant l'État, les collectivités, les usagers, associations, etc.
 - 3 assemblées/an,
 - des commissions,
 - a un comité scientifique,
 - approuve le SDAGE avec les préconisations de la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE), travaille sur le plan d'adaptation au changement climatique
 - est consulté sur : périmètres des SAGE, plans de gestion des étiages (PGE), délimitation des zones vulnérables ou sensibles, périmètre des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) pour prévenir les inondations et la gestion équilibrée des ressources en eau
 - délivre des agréments aux contrats de rivière et de baie
 - a 135 membres élus pour 6 ans, pdt issu des collectivités territoriales (Alain ROUSSET est président, Jean-Louis CAZAUBON, Bernard BOUSQUET et Sylvie DULONG, sont les vice-présidents)

Le parlement de l'eau

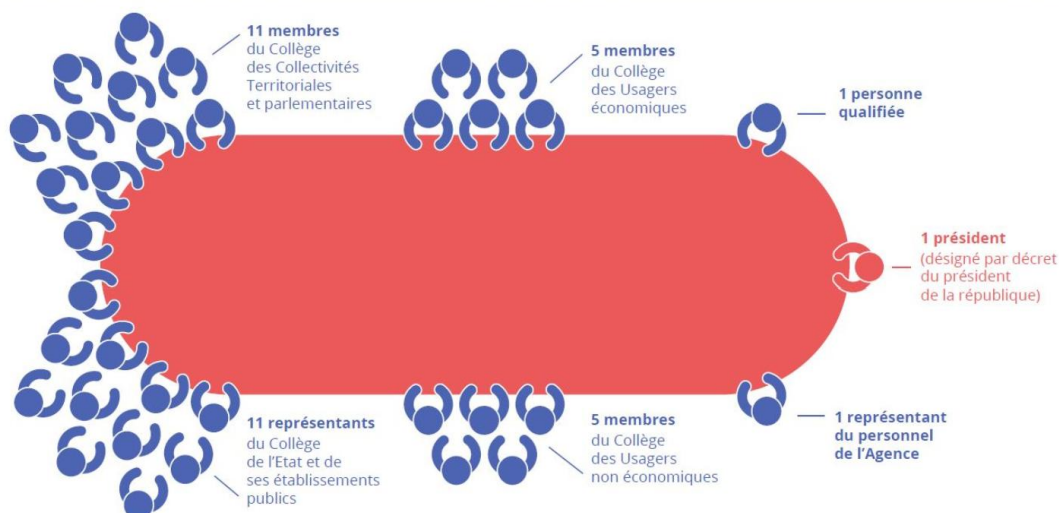


- un **Préfet coordonnateur de bassin**, représentant de l'État pour la gestion administrative.
- une **agence de l'eau** (6 en métropole): établissement public chargé de mettre en œuvre la politique de l'eau (définie par le comité de bassin) à l'échelle du bassin.
 - sous tutelle du ministère de la transition écologique et du ministère de l'économie et des finances
 - 250 agents, CA de 35 membre présidé par le préfet d'Occitanie (désigné par le PR)
 - secrétaire du comité de bassin
 - met en œuvre le SDAGE via des programmes pluriannuels d'intervention
 - financé par : redevances sur pollution et prélèvements
 - finance : aux acteurs du SDAGE, subventions, prêts aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...)

Les aides financières et les appels à projets permettent de :

- financer des projets territoriaux prioritaires,
- faire converger enjeux environnementaux et développement des territoires,
- susciter des actions encourageant la résilience des territoires au changement climatique,
- promouvoir l'innovation
- met en place des contrats (de milieu, de bassin versant) avec les EPCI

35 membres



Membres associés avec voix consultative :

Les présidents des commissions planification, communication, relations internationales, commissions techniques Industrie, Agriculture, Usages Domestiques, Milieux Naturels, inondation et Terre-Mer ou leur représentant.

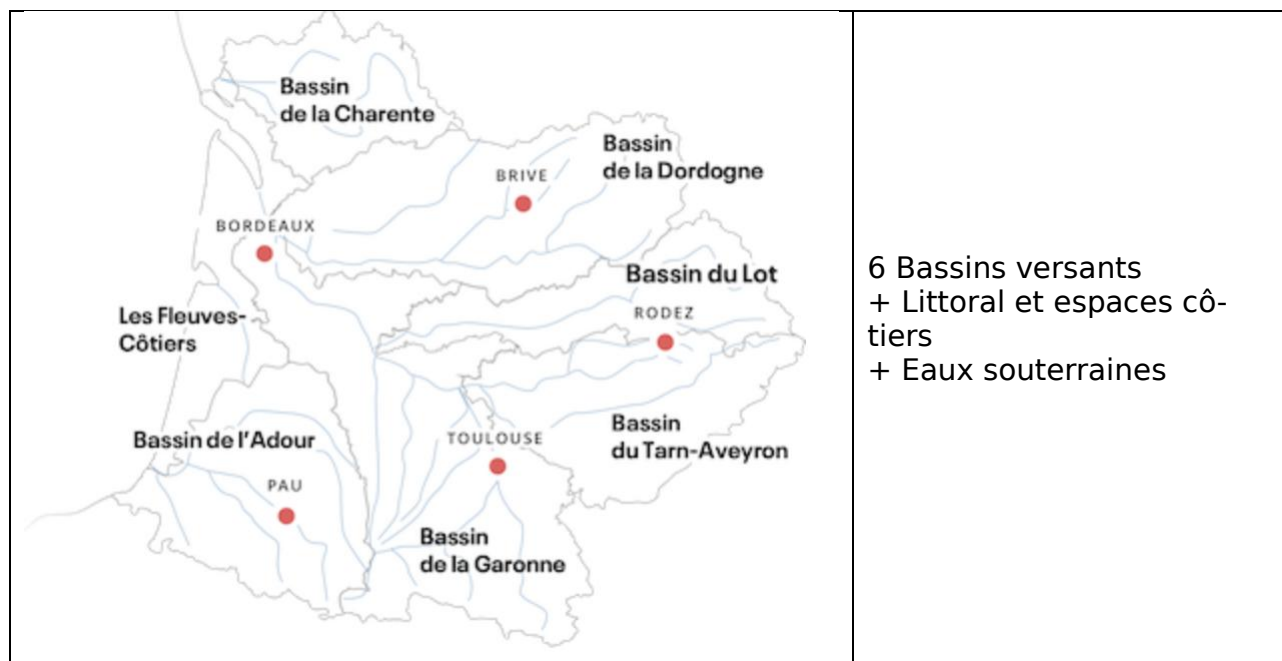
📄 Outils de planification et gestion locale

Pour planifier, réguler et adapter la gestion de l'eau selon les territoires, plusieurs instruments sont utilisés :

- **SDAGE** (*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*) — document cadre à l'échelle du bassin (6 ans : 2022-2027...). Il définit les grandes orientations de gestion de l'eau, de l'environnement aquatique, des usages, de la répartition entre irrigation, usages domestiques, préservation des milieux, etc.
- **SAGE** (*Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau*) — déclinaison du SDAGE à une échelle plus locale (sous-bassin, rivière, territoire). Permet d'adapter les orientations générales à des réalités de terrain : usages, gestion des captages, milieux aquatiques, agriculture, etc.
 - Régi par une **Commission Locale de l'Eau (CLE)**
- **Programmes de mesures (PDM) et Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT)** — pour concrétiser les objectifs des SDAGE/SAGE par des actions (restauration de milieux, réduction de pollution, gestion quantitative des prélèvements, infrastructures, ...).
 - Budget 2016-2021 : 560 Millions/an
- D'autres dispositifs comme des **contrats de rivières, contrats de bassin, plans de gestion d'étiage (PGE), contrats territoriaux**, etc., selon les territoires et enjeux locaux.

Ces outils assurent que la gestion de l'eau tienne compte à la fois des enjeux globaux (biodiversité, climat, ressource) et des contraintes locales (usages agricoles, captages, besoins communaux, etc.).

Agences locales : une à Pau



Un outil, le [Système d'Information sur l'Eau](#)

Principaux acteurs institutionnels (2025)

Pour la partie de l'ex-Aquitaine qui dépend du bassin Adour-Garonne :

- **Agence de l'eau Adour-Garonne** — établissement public en charge de la mise en œuvre de la politique de l'eau sur le bassin : collecte des redevances (usagers, entreprises, agriculture...), financement d'aides et subventions, distribution de ces aides aux maîtres d'ouvrage (collectivités locales, porteurs de projets, gestionnaires, etc.).
- Son **conseil d'administration** — 35 membres, présidé par le Préfet coordonnateur de bassin (Préfet d'Occitanie), avec des représentants des collectivités locales, des usagers non économiques, etc. Il décide du programme d'intervention, des redevances, des aides, etc.
- Les **Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB)** — pour des bassins ou sous-bassins particuliers, en charge de la gestion des cours d'eau, des infrastructures hydrauliques, des aménagements, de l'irrigation, de la prévention des crues. Par exemple, pour le bassin de l'Adour, un EPTB (ou structure équivalente) organise la gestion quantitative de l'eau et la protection contre les crues.
- L'État (via la préfecture/région) — à travers des plans-cadres comme [le Plan Eau de l'État en Nouvelle-Aquitaine](#), qui fixe les priorités régionales pour la gestion de l'eau (sobriété, résilience, adaptation au changement climatique, qualité de l'eau, prévention des pollutions, etc.). ([Préfectures et Régions](#))

En 2025, l'Agence de l'eau Adour-Garonne lance son 12^e programme d'intervention (2025-2030), avec une montée en puissance des financements pour répondre aux défis liés au changement climatique, à la qualité de l'eau et à l'accès pour tous. ([Agence de l'eau Adour-Garonne](#))

Enjeux récents, défis et évolutions (contexte 2023-2025)

- Le contexte de changement climatique impose de repenser la gestion de l'eau: stress hydrique, sécheresses, besoins agricoles, pression sur les captages, milieux aquatiques fragilisés. L'Agence Adour-Garonne anticipe ces enjeux dans son programme 2025-2030.
- En 2025, la région (via le CESER Nouvelle-Aquitaine - **Conseil Économique, Social et Environnemental Régional**) alerte sur la nécessité d'un « scénario de rupture » dans les SDAGE/SAGE — c'est-à-dire une remise à plat ambitieuse, car l'objectif d'atteindre le « bon état » des masses d'eau avait déjà été repoussé à plusieurs reprises. (ceser-nouvelle-aquitaine.fr)
- Le nouveau cadre impose un partage équitable de l'effort entre usagers domestiques, agricoles, industriels — via la redevance « l'eau paie l'eau ». ([Partenariat Français pour l'Eau](#))
- Co-financement public et partenariats : par exemple, en 2025 l'Agence de l'eau Adour-Garonne renforce son partenariat avec Banque des Territoires pour soutenir les collectivités dans la mise en œuvre de projets d'adaptation, de modernisation des infrastructures, de préservation des milieux. (banquedesterritoires.fr)

Ces évolutions traduisent une montée en responsabilité collective et territoriale — l'eau étant de plus en plus considérée comme un bien commun à préserver, partagé et géré de façon concertée.

☑ **Limites, tensions et défis persistants**

- Le financement reste fragile : les agences de l'eau, qui reposent sur le principe « l'eau paie l'eau », sont sous pression, notamment en période de crise (sécheresse, fluctuations hydriques, besoins croissants).
- Tensions entre usages concurrents — agriculture, irrigation, eau potable, environnement, industrie — surtout en période de stress hydrique ou de sécheresse. Le bassin Adour-Garonne est souvent cité comme particulièrement vulnérable.
- Les objectifs définis par les SDAGE/SAGE (bon état des masses d'eau, préservation biodiversité, réduction des pollutions...) sont ambitieux, mais leur réalisation demande des moyens et un engagement fort des acteurs publics et privés.
- Besoin d'adaptation permanente : le changement climatique impose de revoir les schémas, anthropisations, usages, et parfois de prendre des mesures d'urgence ou de sobriété.

📋 **Conclusion — Ce qu'il faut retenir en 2025**

Le système de gestion de l'eau en ex-Aquitaine (aujourd'hui Nouvelle-Aquitaine) repose sur une **gouvernance par bassin** (Adour-Garonne & Loire-Bretagne), où l'**agence de l'eau**, les **comités de bassin**, les **SAGE/SDAGE** et les **acteurs locaux** (collectivités, EPTB, usagers) jouent des rôles complémentaires — planification, régulation, financement, concertation. Ce modèle permet de concilier gestion de la ressource, protection des milieux aquatiques, usages divers (domestiques, agricoles, industriels) et adaptation au changement climatique. Mais en 2025, face à la raréfaction de l'eau, à la pression croissante sur les ressources et aux enjeux environnementaux, le système est confronté à d'importantes tensions : il exige un renforcement de la gouvernance, des moyens, de la coordination et de la responsabilité collective.

Aujourd'hui dans le SDAGE Adour-Garonne

📄 Données récentes : ce qu'on sait

☑ Qualité & état des masses d'eau

- Le référentiel "Masses d'eau - SDAGE 2022-2027" (cours d'eau, lacs, nappes, zones côtières, etc.) est disponible et mis à jour en 2025.
- Dans l'ancienne évaluation (état des lieux 2019, reprise dans le SDAGE 2022-2027) : environ **50 % des masses d'eau superficielles** du bassin étaient classées en "bon état écologique".
- Pour la portion concernant la région Nouvelle-Aquitaine (dans le bassin), un rapport récent indiquait qu'environ **43 % des 1 744 masses d'eau superficielles** étaient en bon ou très bon état écologique, ~ 42 % en état moyen, ~ 15 % en état médiocre ou mauvais.
- Les eaux potables (eau du robinet) du bassin bénéficient d'un bon niveau de conformité : selon l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG), en 2024 la conformité microbiologique moyenne est de ~ 98,6 % et la conformité physico-chimique ~ 97,2 %.

🔗 **Bilan** : un progrès notable a été accompli ces dernières décennies, mais **la moitié des masses d'eau reste dans un état moyen à mauvais**, et des efforts restent nécessaires pour la reconquête écologique — ce qui est l'un des principaux enjeux du SDAGE.

⚠ Pressions & vulnérabilités persistantes

Le rapport d'état des lieux 2019 / 2022-2027 identifie plusieurs pressions structurantes sur le bassin :

- Pollution diffuse (agricole, pesticide, nitrates/azote) — en particulier sur les eaux souterraines.
- Rejets ponctuels ou insuffisamment traités (eaux usées, stations d'épuration défaillantes).
- Perturbations hydromorphologiques : modification des cours d'eau, destructions des milieux ripariens, barrages, drainage, artificialisation des berges... ce qui compromet la biodiversité et la continuité écologique.
- Pression sur les nappes souterraines : l'état des nappes dans le bassin reste fragile — une part non négligeable des masses d'eau souterraines est dégradée.

🌿 Enjeux & objectifs du SDAGE 2022-2027

Le SDAGE — via son Programme de Mesures (PDM) — fixe des objectifs ambitieux :

- Ramener à 70 % des rivières en "bon état" d'ici 2027.
- Réduire les pollutions diffuses, améliorer le traitement des eaux usées, garantir la qualité des captages pour l'eau potable, restaurer les milieux aquatiques, protéger les zones sensibles (zones humides, biodiversité).
- Renforcer la gouvernance, la concertation entre acteurs (usagers, collectivités, Etat, agences), et la planification territoriale (SAGE, PDM, actions locales).

🔍 Ce qu'on observe aujourd'hui — tendances & incertitudes

- Globalement, l'état s'améliore mais **la moitié des masses d'eau reste concernée par des pressions sérieuses** — qualité moyenne, pollutions diffuses, dégradations des milieux.
- La **qualité de l'eau potable** est globalement bonne, mais la préservation des captages reste un enjeu crucial : agriculture, pesticides, nitrates, usage des sols.
- Les **eaux souterraines** et certains petits cours d'eau ou milieux sensibles (zones humides, zones littorales, côtiers) restent vulnérables.
- Le **changement climatique** (variabilité hydrique, sécheresses, crues, réduction des débits, étiages plus sévères) menace la stabilité des ressources : cela renforce l'enjeu de gestion intégrée et durable (SDAGE, PDM, adaptation). Certains acteurs alertent sur ces risques.

🎯 En conclusion : un équilibre fragile — des progrès, mais des défis majeurs

Le bassin Adour-Garonne montre des signes encourageants grâce aux politiques et actions menées : restauration, réduction des pollutions, suivi, gouvernance. Mais la **pression cumulée** (pollutions, usage agricole, réputation des milieux, hydromorphologie), combinée aux **évolutions climatiques**, font que le bon état demeure l'objectif — pas encore la règle.

☑ Ce que l'on sait — données disponibles

- D'après un rapport de l'agence, sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, les prélèvements annuels moyens (tous usages confondus) atteignent ~ 2 milliards de m³/an. Dans ce volume : l'agriculture représente environ **900 millions de m³ (≈ 43 %)**, l'eau potable ~ 700 millions de m³ (≈ 34 %), l'industrie ~ 400 millions de m³ (≈ 23 %).
- Dans la période sèche (étiage), l'irrigation pèse encore plus lourd : l'agriculture représenterait ~ 88 % de la consommation nette d'eau du bassin, l'eau potable ~ 10 %, l'industrie ~ 2 %.
- L'agence recense ~ 5 300 captages d'eau potable sur le bassin Adour-Garonne.
- Parmi ces captages, environ 300 sont classés comme "dégradés" (ressource brute polluée ou vulnérable), dont 95 sont classés "prioritaires" dans le cadre du SDAGE.

Compte-rendu rapide des «Assises de l'eau 64» 7 novembre 2025

Claude Gout, Attac Béarn, 12/11/2025

J'ai assisté le 7/11 (9:30-12:30) aux Assises de l'eau du département des Pyrénées Atlantiques organisée par Le préfet (initiateur) et le Conseil départemental (CD). Plus de 300 participants, institutions, élus, industriels, artisans, agriculteurs et citoyens (associations ou individuels). Après l'introduction par le préfet et Jean Lassale, un point sur climat et ressource en eau, les assises se sont déroulées autour de 3 « tables rondes ».

Ces assises font notamment suite à la publication de l'étude prospective sur l'eau à 2050 et de la présentation « La France à sec ? » de juin 2025.

https://www.strategie-plan.gouv.fr/files/files/%C3%89v%C3%A9nement/2025-06-25%20-%20Conf%20Eau/Pr%C3%A9sentation_AEAG_25juin.pptx

<https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/demande-eau-prospective-territorialisee-lhorizon-2050>

Introduction

Mots clés du Pdt du CD : Rassurer sur qualité de l'eau, Prix de l'eau vs investissements, Qualité de l'eau vs tourisme...

Mots clés du Préfet : Travailler ensemble et anticiper, Pas une approche décroissante, croyance au progrès, Optimisme et compromis (en filigrane, les « opposants »), D'aucun n'ont pas la vérité absolue, cela dépend de la qualité des informations... et de la diffusion de données fausses, Sobriété et partage de l'eau, Préservation / qualité, Gouvernance / organisation

Etat des lieux, science

Gabrielle Merckle (Météo France)

- Température +2°C depuis 1960 —> augmentation de l'évapotranspiration
- Précipitations baissent très légèrement mais fortes variabilités interannuelle (+/- 20%)
- Baisse d'enneigement -30 à 50% de hauteur de neige, + 300m limite de neige, glaciers en fin de vie
- Global +2°C en 2050, (3°C en 2100) + 2,7°C (4°C) en France

Vincent Marquet (Adour-Garonne)

- Les débits ont déjà commencé à diminuer (-1% depuis 1970 à Oloron)
- Etiages de plus en plus sévères... le SW est un hotspot en France
 - > baisse de débits en été et en hiver .. jusqu'à -50% en 2100 !
 - > faire évoluer les usages !!!
- Référence au projet Explore2, des projections hydrologiques pour adapter la gestion de la ressource en eau <https://www.inrae.fr/actualites/explore2-life-eauclimat-cles-ladaptation-gestion-leau>

Table ronde - économiser les ressources en eau

4 intervenants : EARL Coutrouilh -Puyoo - Bruno Dufourcq (Kiwi Céréale), Toray CFE, Brasserie Pays-basque, Pôle métropolitain Pays de Béarn (que des hommes !)

Dufourcq : OAD (outils d'aide à la décision) - préserver la ressource, énergie, qualité fruits, sensibilité aux excès d'eau

- Outils : sondes Sentek - mesure de saturation eau dans le sol / verticale, micro-jets au pied, sprinkler seulement pour le gel
- Économie de 30% d'eau

- Nouveaux porte-greffe

Toray - Lacq - 220 employés (fibres de carbones) - utilisation d'eau / réduction des prélèvements

- Eau de nappe phréatique - 80% de recyclage,
- réflexion sur la sobriété car prévision de restrictions
- recyclage, refroidissement sans évaporation

Brasserie PB - 32 employés

- 4 Ml/an de bière, possibilité de restriction —> recyclage (80%)
- Réduction de consommation par recyclage : 6l/ l de bière —> 2l/l

JP Cazaubon - Pays de Béarn : 382000 hab, 193 communes, 147 captages, 56 structures eau potable (syndicats/régies); 27% échangée entre structures !

- Inventaire, 30% de ressource perdue en 30 ans, gaves en tension, montagnes les plus impactées
- Outil de gestion Béarn, solidarité, mutualisation, trop de structures... eau gratuite pour certains, chère pour d'autres
- On part sur le scénario pessimiste (-23% débit d'étiage en 2050)
- [Prospective-eau \(été 2025\)](#)

→ Echanges avec la salle

Irrigants : Retenir 80M de m3 (pluviométrie France) qui ruisselle / tout en protégeant les nappes, on a perdu notre bon sens paysan —> faire des ouvrages de rétention ? Réponse SEPANSO - distinguer l'eau bleue de l'eau verte (retenue dans les sols)

Le ROI de la sobriété (recyclage/réduction de prélèvement) pour les industriels : 12-15ans

Confédération Paysanne : investissements majoritairement pour les grandes cultures - accompagnement du monde agricole nécessaire

Stations de ski : le SCOT en vallée d'Ossau... activité pas pérenne. ! Surconsommation d'eau

Table ronde - Préserver la ressource et les milieux

5 intervenants : SMEP Jurançon, SOBEGI, Conseil Départemental, CAPB, Fédération de pêche

Syndicat mixte Jurançon, JC Rhaut (reportage au ton infantilisant de l'OFB qui a attribué le gd prix « Préservation des captages d'eau potable »)

- 90ha protégé sur Jurançon - aide aux agriculteurs
- L'important : animateurs territoriaux quotidien

SOBEGI - Olivier Gorin

- Analyse de l'impact des rejets - traitement de 10000 m3/j - analyse en étiage amont, aval, rejet (faune, flore, sédiments) depuis 20 ans —> absence d'impact des rejets
- Données transmises à l'agence de l'eau

Conseil départemental, T Carrère

- (Vidéo) Lactosérum en estives vallée d'Ossau: dégraissage et filtre à compost puis filtre planté à orties
- Expérimentation positive en cours de dissémination

CAPB (compétences grand et petit cycle de l'eau)- Caroline Sarrade

- Qualité des eaux de baignade sur 35km de côte, 9 communes, pluies + intenses l'été

- Suivi de l'assainissement, investissements à plus grande échelle...
- Outils : bactériologie, analyses rapides + modélisation (houle, marée, vente, temp, flux, assainissement...) quotidien

Charlie Pichon , fédération des pêcheurs et protection du milieu aquatique

- Nivelle (Espagne/France), mulette perlière (moule) + symbiose truite/saumon
- Actions sur l'espèce, élevage, restauration habitat/continuité écologique
- Transfrontalier

Table ronde - S'organiser pour agir

4 intervenants : Syndicat Orthez, E Hanon, Syndicat des Eaux Luy-Gabas-Lées, Institution Adour, Sage Neste

Syndicat Orthez, E Hanon

- regroupement en syndicat intercommunal de eaux du bassin d'Orthez
- choisir et ne pas subir... on décide de mutualiser mais à une échelle locale (pas à l'échelle de la CCLO, trop grande), en régie
- COPIL des élus pour décisions partagées, Orthez pas majoritaire, projection à 10-15 ans

Syndicat Luy, Gabas, Lées, Gilles Brunet

- 93 communes, en délégation, prix baissé en assainissement, 1500 km de réseau
- avoir des compétences pour maîtriser (des employés au syndicat),
- 105 délégués... mais l'eau rassemble
- Objectif : diminuer le nb de fuites

PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) Gave d'Oloron, Institution Adour

- 168 communes, 76000 hab (15% en zone inondable)
- Inondations, plan de prévention des risques naturels, stratégie commune au bassin versant, minimiser risques, diagnostic et actions
- Réunions d'information par commune, explication des possibilités de financement

SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Neste et rivière de Gascogne, Bernard Verdier, CD 65

- Lié au canal de la Neste (Napoléon III) pour alimenter la Gascogne
- Partage et solidarité avec une très longue expérience
- Sage : planification, dialogue, résultats vs objectifs
- Plan d'aménagement et de gestion durable de l'eau - comment on partage l'eau ?
- Ressources nouvelles : eaux usées... rejet « empirique » non maîtrisé en débit... est-ce une ressource utilisable ? Utilisable pour agriculture

→ Echanges avec la salle

Confédération Paysanne : il faudrait qu'il y ait le plus de participants possibles au SAGE (La Conf, syndicat minoritaire) : cf. CLE (Commission Locale de l'Eau), tous les acteurs sont invités/associés

Pdt Chambre agriculture : réutiliser les eaux grises... on avance, baisse de production de 20% en 2024 (animal + végétal)... l'eau est la clé, il faut une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau, la France n'est pas souveraine alimentaires -> Besoin de produire. La nécessité de stockage n'est plus à démontrer (cf. Lac de Serres-Castet)... mais lourdeur administrative (Serres-Castet s'est fait en 3 ans, aujourd'hui il faudrait 15 ans).

Il faudrait un dialogue dans un contexte de CLE : quel avantage de chaque barrage ?
 Les retenues enrichissent la biodiversité !!!
 Asso de protection du milieu aquatique : il n'y a que des arguments économiques...
 biodiversité favorisée par les lacs, c'est discutable —> besoin de dialogue
 Patriarche, fibre64 - agents IoT : monitoring pour amélioration de l'irrigation

Financer la gestion de l'eau

Directrice Agence de l'Eau Adour-Garonne, Elodie Galko

- Elections municipales -> l'eau au cœur du débat, réussir maintenant
- On est déjà dans l'action avec solutions et organisation... mais financements ?
- 2MM € sur 2025-2030, priorité à l'adaptation (perte de 50% en 2050)
- Contrat de progrès Pyrénées Atlantiques 2025-2030 ?

Directrice territoriale des PA pour la Banque de Territoire (caisse des dépôts - pas de ministère de tutelle), Delphine Bellegarde-Rieu

- Financements de long-terme - 25-60 ans from livret A (taux +0,5%)
- Contrat de progrès du dépt des PA 2025-2030 —> signature ! *Il a été signé en direct (Préfet, Agence de l'eau, Banque des Territoires) mais on ne sait pas ce que contient le contrat !*

Conclusion

Lassère, CD : avoir les idées claires sur le financement : usagers ou contribuable ?

- Avoir un vrai débat

Préfet : défis

- gouvernance de l'eau (petit et grand cycle) —> mutualisation
- pas de dialogue si on a peur
- partage de l'eau : -10% en 2030 ?
- réutilisation... avancer
- sobriété... généraliser les expérimentations
- prix ? Qui paye
- 30% de fuite...
- hydroélectricité : changement concessions SDEM - EDF dans les 3 ans
- stockage de l'eau : obtenir un consensus ? les justifier sur du multiusage (irrigation + dilution des stations d'épuration)
- améliorer la qualité de l'eau (aujourd'hui : 65% des cours d'eau en bon état écologique)